



AIR CANADA



Politique d'Air Canada en matière d'environnement

Nous aspirons à être un chef de file en matière de développement durable dans notre secteur, en contribuant à la décarbonation et en atténuant les répercussions de nos activités sur l'environnement. Il incombe à notre équipe de gestion d'orienter nos efforts en matière d'environnement pour atteindre les cibles et les objectifs fixés et de s'assurer qu'une formation adéquate est offerte et que des ressources sont allouées à ces fins.

Nous sommes le plus important transporteur aérien du Canada et nous relierons sans escale plus de 180 aéroports au Canada, aux États-Unis et à l'étranger sur six continents. La politique d'Air Canada en matière d'environnement fournit de l'information notable, tant sur les mesures que nous prenons que sur les activités que nous menons pour protéger l'environnement.

APPROCHE AXÉE SUR LA GESTION ENVIRONNEMENTALE

- Tenir à jour un système de gestion de l'environnement (SGE) qui couvre tous les aspects de nos activités et qui permet de respecter nos engagements en matière d'environnement. Notre SGE est certifié au titre du programme IEnvA de l'IATA en ce qui concerne nos opérations aériennes, nos activités commerciales, nos services au sol, ainsi que nos activités de maintenance.
- Remplir les obligations légales en matière de respect de l'environnement et tout autre engagement que nous prenons.
- Cerner, prioriser et gérer les occasions et les risques liés à l'environnement afin de prévenir et de réduire la pollution, et de protéger l'environnement des incidences liées à nos activités (p. ex. émissions de gaz à effet de serre, utilisation d'énergie, déchets générés et émissions sonores).
- Améliorer notre rendement environnemental grâce à l'amélioration continue de notre SGE et à l'intégration de la durabilité environnementale dans nos décisions de gestion, dans nos stratégies et dans nos objectifs de rendement.

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ET STRATÉGIE D'ACTION POUR LE CLIMAT

- Poursuivre nos efforts en vue d'atteindre notre objectif à long terme de zéro émission nette de gaz à effet de serre (GES) d'ici à 2050, qui correspond à l'engagement pris par le Canada et le secteur mondial du transport aérien à cet égard.
- S'engager à atteindre des objectifs à moyen terme de réduction des émissions de GES d'ici 2030 : 20 % pour les opérations aériennes et 30 % pour les opérations au sol, par rapport à l'année de référence 2019.
- Réaliser des progrès vers l'atteinte de notre objectif à long terme et de nos cibles à moyen terme en améliorant notre parc aérien et nos opérations, en investissant dans l'innovation et dans de nouvelles technologies aéronautiques, et en réduisant notre dépendance aux combustibles fossiles (p. ex. en nous approvisionnant en carburant d'aviation durable et en énergie renouvelable, tout en maximisant la réduction et l'élimination de carbone).

PRATIQUES DURABLES ET RESSOURCES NATURELLES

- Prendre conscience du caractère limité des ressources, intégrer les facteurs de durabilité dans nos pratiques d'approvisionnement et dans nos activités, utiliser l'énergie, l'eau et les autres ressources avec une efficacité accrue, réduire les déchets produits et, si possible, éliminer le plastique à usage unique tout en cherchant des solutions propres à une économie circulaire.

ACTIVITÉS ILLÉGALES LIÉES AUX ESPÈCES SAUVAGES

- Adopter et maintenir une approche de tolérance zéro à l'égard du commerce illégal d'espèces sauvages, notamment tout produit associé à des activités illégales en lien avec des espèces sauvages, telles que la collecte de trophées de chasse et d'ailerons de requins.

COMMUNICATION ET MOBILISATION

- Communiquer ouvertement avec nos employés et les parties prenantes afin de leur transmettre des renseignements pertinents sur l'environnement, en plus de surveiller nos rendements en la matière et d'en rendre compte régulièrement, en toute transparence.
- Revoir cette politique en matière d'environnement chaque année pour s'assurer qu'elle est adaptée au contexte changeant.

Nous sommes résolus à poursuivre nos efforts afin de réduire notre empreinte écologique.

John Di Bert

Vice-Président général et chef des Affaires financières – Air Canada